



Convocation

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège échevinal de la commune de REISDORF convoque les membres du conseil communal pour se réunir en séance publique

jeudi, le 16 mars 2023 à 14.00 heures

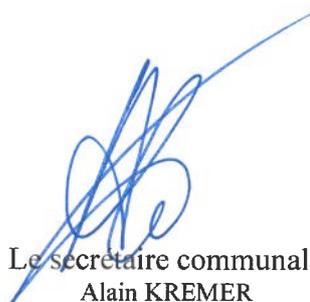
dans la salle des séances de la mairie de la commune de REISDORF pour délibérer en séance publique sur les points suivants à l'ordre du jour:

En séance publique :

1. Signature des délibérations de la dernière séance du conseil communal
2. Approbation de deux compromis de vente
3. Approbation d'un avenant à la convention initiale Pacte Logement 2.0
4. Approbation de la convention de mise en œuvre Pacte Logement 2.0
5. Approbation d'un règlement communal relatif à l'assainissement des eaux
6. Création d'un poste d'assistant social supplémentaire au sein de l'Office Social de Beaufort
7. Dénomination de deux nouvelles rues
8. Allocations de subsides pour les associations locales
9. Allocations de subsides extraordinaires

Établi par le collège échevinal en sa séance du 09 mars 2023 en présence du secrétaire communal.

Reisdorf, le 09 mars 2023


Le secrétaire communal
Alain KREMER


Le bourgmestre
Jean-Pierre SCHILTZ